



ORCHESTRAS  
ORCHESTRES | CANADA

Mémoire présenté au ministère des Finances Canada  
Consultations prébudgétaires 2023 – Février 2023

Katherine Carleton, C.M.  
Directrice générale  
Orchestres Canada

Case postale 2386  
Peterborough (Ontario)  
K9J 2Y8

[katherine@oc.ca](mailto:katherine@oc.ca)  
705-243-6640

## **Au sujet d'Orchestres Canada**

Orchestres Canada est l'association nationale qui représente les orchestres canadiens. Nous représentons 142 orchestres canadiens, qui vont d'orchestres professionnels reconnus à l'échelle mondiale aux ensembles communautaires gérés par des bénévoles en passant par les ensembles de jeunes musiciens. Avant et durant la pandémie, nos orchestres membres ont été reconnus pour leurs précieuses contributions à la qualité de vie dans les communautés canadiennes. Les orchestres rassemblent les gens, qui vivent ensemble une expérience musicale en personne et en ligne. Ils créent des emplois<sup>1</sup>, célèbrent l'innovation canadienne et encouragent et représentent les réussites collectives. Les orchestres font aussi partie de l'infrastructure des arts et de la culture du Canada et ont des retombées économiques de 58,9 milliards de dollars, ou 2,8 % du PIB (en 2017)<sup>2</sup>.

### **Liste de recommandations**

Dans le présent mémoire, nous avons formulé des recommandations pour le gouvernement du Canada.

**Recommandation n° 1 : Effectuer des investissements pour apporter un soutien fédéral supplémentaire aux groupes des arts de la scène – un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie – qui sont actuellement aux prises avec une relance plus lente que prévu après la fermeture des salles de concert durant la pandémie.**

---

<sup>1</sup> Conseil des arts du Canada, Les données de CADAC pour comprendre les arts canadiens : Un portrait de 47 orchestres symphoniques, p. 9. Consulté en ligne : [https://conseildesarts.ca/recherche/repertoire-des-recherches/2019/05/faits-saillants-sur-les-arts-tires-des-donnees-cadac-47-orchestres-symphoniques?\\_ga=2.34624417.1657435205.1676054521-1126701489.1673466251](https://conseildesarts.ca/recherche/repertoire-des-recherches/2019/05/faits-saillants-sur-les-arts-tires-des-donnees-cadac-47-orchestres-symphoniques?_ga=2.34624417.1657435205.1676054521-1126701489.1673466251)

In En 2016-2017, 47 orchestres financés par le Conseil des arts du Canada comptaient 692 équivalents temps plein et a payé des cachets à 6 640 artistes canadiens.

<sup>2</sup> Statistique Canada, Estimations des retombées économiques directes de la culture au Canada en 2017. Consulté en ligne : <https://hillstrategies.com/2019/06/19/estimations-des-retombees-economiques-directes-de-la-culture-au-canada-en-2017/?lang=fr>

**Recommandation n° 2 : Entreprendre, commander et financer des recherches exhaustives sur le secteur des arts et de la culture dans le but d’orienter les politiques fédérales et les cadres de financement ainsi que renforcer la prise de décisions au sein du secteur.**

**Recommandation n° 3 : Veiller à ce que les besoins des artistes et des travailleurs culturels à leur propre compte soient pris en compte dans la conception d’un programme modernisé d’assurance-emploi.**

**Recommandation n° 4 : Élaborer une stratégie fédérale interministérielle visant la résilience économique et sociale équitable et durable dans toutes les communautés du Canada, y compris au sein du secteur des arts et de la culture qui en est contributeur clé.**

### **Un mot de remerciement**

Au nom des 142 orchestres membres d’Orchestres Canada, nous tenons à remercier le Comité permanent des finances pour cette occasion de lui présenter ce mémoire.

Nous sommes profondément reconnaissants envers le gouvernement du Canada pour son leadership et son soutien depuis le début de la pandémie de COVID-19. Plusieurs organismes artistiques, dont les orchestres, ont été en mesure d’obtenir de l’aide dans le cadre des programmes de soutien d’urgence du gouvernement. Durant cette période de perturbation sans précédent des travaux artistiques et communautaires des orchestres, sans parler des changements importants qu’ils ont dû apporter à leurs modèles opérationnels, les investissements en temps opportun du gouvernement fédéral ont aidé les groupes artistiques à rester à flot, à maintenir les liens avec leurs publics et à en créer de nouveaux, à s’adapter rapidement aux exigences de santé et sécurité en constante évolution et à protéger les emplois des artistes et du personnel. Nous tenons à vous remercier pour cet appui.

### **Contexte**

La pandémie mondiale a rendu impossibles certaines des activités fondamentales et enrichissantes qu’effectuent les orchestres, a effrité la confiance des spectateurs et a gravement nui aux modèles financiers sur lesquels les orchestres comptent depuis longtemps. Plus récemment, l’inflation a apporté son lot de défis en faisant augmenter les coûts tout en limitant les dépenses discrétionnaires de nos publics sur les billets de concert et les dons. Les institutions communautaires que nous chérissons, ainsi que

les emplois qu'elles créent et les expériences qu'elles offrent, sont maintenant toutes à risque.

Avant la pandémie, les orchestres du Canada généraient 37,1 % de leurs recettes grâce à la vente de billets, aux frais et aux tournées. En 2021-2022, les revenus gagnés représentaient 20,7 % du total des recettes, soit une réduction de 42 millions de dollars (44,2 %) comparativement à 2018-2019<sup>3</sup>. En 2018-2019, 2 842 933 spectateurs ont assisté en personne aux concerts des orchestres canadiens. En 2021-2022, ce chiffre a baissé à 1 061 664 spectateurs. Il s'agit d'une diminution de 62 % relativement aux niveaux observés avant la pandémie<sup>4</sup>.

Le soutien du gouvernement fédéral a été crucial pour assurer la survie des orchestres durant la phase aiguë de la pandémie. En fait, grâce à une combinaison de soutien gouvernemental sans précédent, à la générosité des donateurs et à un modèle opérationnel qui, de manière contre-intuitive, a fait en sorte que les orchestres affichent des résultats financiers nets plus élevés lorsqu'ils offrent moins de concerts publics, nos orchestres ont commencé la saison 2021-2022 en meilleur état financier qu'avant.

Toutefois, cette impression de santé financière s'est révélée trompeuse et n'a pas duré longtemps. Si nous employons deux indicateurs fréquemment utilisés pour évaluer la santé financière des orchestres, soit 1) un déficit annuel supérieur à 2 % des dépenses et 2) un actif négatif net de plus de 10 %, nous observons ce qui suit au sein d'un groupe de référence de 73 orchestres canadiens :

2019-2020: 16 orchestres ont indiqué qu'ils avaient un déficit annuel de plus de 2 %, 8 orchestres avaient un actif négatif net supérieur à 10 % et 2 orchestres tombaient dans les deux catégories.

2020-2021 : 4 orchestres ont indiqué qu'ils avaient un déficit annuel de plus de 2 %, aucun orchestre n'avait un actif négatif net supérieur à 10 % et aucun orchestre ne tombait dans les deux catégories.

2021-2022 : 27 orchestres ont indiqué qu'ils avaient un déficit annuel de plus de 2 %, 2 orchestres avaient un actif négatif net supérieur à 10 % et 2 orchestres tombaient dans les deux catégories<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Résumé du Rapport comparatif 2021-2022 d'Orchestres Canada.

<sup>4</sup> *ibid.*

<sup>5</sup> Analysis of Orchestras Canada Comparative Reports, 2018-19 to 2021-22:

<https://oc.ca/en/resource/comparative-report-2021-22/>

Grâce à une étroite collaboration avec les artistes et le personnel, la Fédération canadienne des musiciens, les lieux de rassemblement et les donateurs, les orchestres réussissent à gérer soigneusement leurs ressources, rétablissent le contact avec leurs anciens publics et attirent de nouveaux spectateurs. Mais ils commencent à manquer de temps. Dans l'ensemble des genres, on observe que les gens qui sont susceptibles d'assister à un concert intérieur le font moins souvent qu'avant la pandémie<sup>6</sup>. En fait, 11 % des gens qui achetaient des billets avant la pandémie ne comptent pas retourner voir un concert avant avril 2023, et nous ne savons pas s'ils reviendront vraiment<sup>7</sup>. Les pressions financières sont palpables et pourraient même porter un coup fatal au secteur.

Lorsque la production de contenu numérique représentait la seule façon de garder le contact avec leurs publics, les orchestres canadiens ont fait un virage. Remarquablement, ils ont réussi à attirer 5 182 909 participants en ligne en 2020-2021<sup>8</sup>. Cependant, il n'a pas été possible de concevoir un modèle d'affaires viable pour le contenu en ligne. Nos activités principales demeurent ancrées dans la musique en direct.

Depuis les 34 derniers mois, les orchestres consacrent toute leur énergie à la survie à court terme, et le gouvernement a été un partenaire solide qui leur a apporté beaucoup de soutien. Pour véritablement retrouver notre place après la pandémie, il nous faut plus de temps et de ressources pour parvenir à un véritable rétablissement durable.

Dans le présent mémoire, nous transmettons au gouvernement une série de recommandations qui aideront les orchestres canadiens et d'autres groupes des arts de la scène à se remettre des effets persistants de la pandémie et permettront de tracer la voie d'une plus grande résilience et meilleure santé pour les orchestres et les communautés dans l'ensemble du Canada.

Nous reconnaissons les ressemblances entre les défis pour les orchestres et ceux que vivent nos partenaires dans l'industrie du tourisme. Dans ces deux secteurs, la pandémie a entraîné des conséquences importantes. Nous sommes d'avis que la voie de la reprise peut être semblable dans ces industries.

---

<sup>6</sup> *ibid.*

<sup>7</sup> WolfBrown, Audience Outlook Monitor, Highlights From the Audience Outlook Monitor Survey, Research Summary for Wave 8 (publié le 18 octobre 2022).

<sup>8</sup> Résumé du Rapport comparatif 2021-2022 d'Orchestres Canada.

Recommandation n° 1 : Effectuer des investissements pour apporter un soutien fédéral supplémentaire aux groupes des arts de la scène – un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie – qui sont actuellement aux prises avec une relance plus lente que prévu après la fermeture des salles de concert durant la pandémie.

En février 2023, les orchestres sont confrontés à une combinaison de conditions difficiles : revenus gagnés à la baisse, changements dans les comportements des spectateurs, coûts opérationnels plus élevés en raison de l'inflation et le besoin de diversifier la programmation et le marketing pour attirer de nouveaux publics.

Bien que la plupart des programmes de soutien liés à la pandémie ne sont plus offerts, la crise dans le secteur des arts de la scène – au Canada et ailleurs dans le monde – persiste. Les orchestres, ainsi que le secteur plus large des arts, ont besoin des ressources nécessaires pour s'adapter aux comportements changeants des consommateurs et de retrouver la croissance économique et la vitalité culturelle dont ils jouissaient avant la pandémie.

Un modèle flexible et viable appuyant la reprise du secteur des arts de la scène a déjà fait l'objet d'un projet pilote au Québec. En octobre 2020, le gouvernement du Québec a lancé la première itération du programme intitulé Mesure particulière à la diffusion de spectacles dans le but d'aider les réalisateurs et présentateurs de surmonter de façon créative les difficultés entraînées par la pandémie<sup>9</sup>. Essentiellement, ce programme compense une portion de la valeur des billets non vendus des organismes artistiques en fonction de leurs chiffres de vente établis avant la pandémie, mais l'organisme a l'obligation d'utiliser ce financement pour rémunérer les artistes professionnels, les techniciens et les travailleurs culturels. Ce programme a été introduit durant la période de confinement, mais a évolué afin d'offrir du soutien lorsqu'il y avait des restrictions sur la capacité et continue à être offert à mesure que le secteur œuvre à susciter le désir des publics à participer à des événements intérieurs à capacité maximale. Même si le programme se concentre principalement sur la rémunération des travailleurs, nos données préliminaires indiquent que ce programme a eu un effet sur le nombre de spectateurs participants. Comparativement aux orchestres ailleurs au Canada, les orchestres du Québec indiquaient que la participation aux événements en personne augmentait à un rythme plus élevé et que la relance s'effectuait plus rapidement lors de la saison de 2021-2022, même s'ils ont vécu des confinements et des restrictions sur la capacité semblables à ceux qu'ont eu lieu dans les autres provinces.

---

<sup>9</sup> <https://www.calq.gouv.qc.ca/actualites-et-publications/actualites/conseils-diffusion-spectacles>

Malgré les nombreuses demandes d'un programme nuancé et évolutif de soutien semblable à celui du Québec, aucun programme comparable n'a été lancé à l'échelle du gouvernement fédéral jusqu'à maintenant. Nous avons hâte de voir ce modèle de soutien adapté pour le secteur des arts de la scène et offert dans l'ensemble du pays. Nous sommes d'avis qu'un programme réactif de cette nature devrait faire partie des politiques et de stratégie d'investissement complètes, pangouvernementales et durables, comme nous l'abordons dans notre quatrième recommandation.

**Recommandation n° 2 : Entreprendre, commander et financer des recherches exhaustives sur le secteur des arts et de la culture dans le but d'orienter les politiques fédérales et les cadres de financement ainsi que renforcer la prise de décisions au sein du secteur.**

Au sortir de la pandémie, les praticiens d'art et de culture doivent avoir accès à des données en temps réel afin de prendre de meilleures décisions. Il s'agit d'un besoin que nous partageons avec les bailleurs de fonds et les décideurs politiques. Voici trois domaines où s'offrent des possibilités :

#### *Meilleure analyse des données financières et des données sur la programmation*

Le Conseil des arts du Canada et Patrimoine Canada recueillent un vaste éventail de renseignements de nature financière et sur la programmation auprès des demandeurs de subventions. Si ces données étaient agrégées, analysées et distribuées, il s'agirait d'une ressource précieuse. Les organismes-cadres comme Orchestres Canada représentant un secteur unique effectuent leurs propres analyses, mais celles-ci sont naturellement limitées dans leur portée. Nous pouvons en faire plus collectivement.

#### *Recherche continue sur les publics en temps réel*

En août 2022, nous avons commencé à prendre connaissance de rapports officiels sur l'impact de la pandémie sur le taux d'assistance aux spectacles d'arts de la scène au Royaume-Uni<sup>10</sup>, en Australie<sup>11</sup> et aux États-Unis<sup>12</sup> et des témoignages anecdotiques de représentants de nos orchestres membres au Canada. Le portrait que dessinent ces rapports et discussions est sombre. Bien que les artistes soient ravis de retrouver la scène, le nombre de spectateurs est nettement inférieur à ceux qu'on observait avant la

---

<sup>10</sup> <https://www.theaudienceagency.org/evidence/sales/change-analysis>

<sup>11</sup> <https://www.theguardian.com/culture/2022/sep/26/australian-stages-are-packed-with-great-shows-so-why-arent-people-booking-tickets>

<sup>12</sup> <https://www.nytimes.com/2022/08/21/arts/performing-arts-pandemic-attendance>

pandémie. De plus, ils attendent beaucoup plus longtemps qu'avant avant de faire l'achat d'un billet et il n'y a jamais eu autant de gens qui finissent par ne pas se présenter à l'événement. Un engagement ferme envers la collecte et l'analyse de données sur les publics de manière continue est nécessaire et certainement plus avantageux que les méthodes sporadiques et opportunistes que nous employons maintenant.

### *Stratégie et renseignements relatifs à la main-d'œuvre*

Bien que nous accordions beaucoup d'importance aux Indicateurs nationaux de la culture produits par Statistique Canada comme indicateur primaire du PIB du secteur et des tendances en matière d'emploi, nous tenons à souligner que notre secteur est aux prises avec une crise de main-d'œuvre à la suite de la pandémie. Il nous faut des recherches mises à jour régulièrement, y compris des études sur la rémunération, des analyses de la pénurie émergente de main-d'œuvre ainsi que des plans englobant tout le secteur (élaborés en collaboration avec les ordres de gouvernement concernés) ainsi qu'un engagement collectif visant à aborder les tendances en matière d'emploi, les besoins en formation, le développement de carrière et la planification de carrière dans les arts. Ce travail devrait être entrepris en tenant pleinement compte de la diversité des modalités de travail dans notre secteur, notamment la forte proportion d'entrepreneurs indépendants, d'artistes et de travailleurs ayant plusieurs embauches.

Il y a d'autres défis. Dans l'écosystème des arts de la scène au Canada, des difficultés et des possibilités uniques liées à la recherche existent en raison de facteurs démographiques, géographiques, linguistiques et culturels. Nous n'avons pas la masse critique nécessaire pour intéresser des partenaires de recherche du secteur privé, et les travaux officiels de collecte et d'analyse de données du gouvernement ont tendance à être rétrospectifs ou à être agrégés de manière peu utile.

Aucun de nos besoins en matière de recherche n'est ponctuel. Il est essentiel que les ministères et agences fédérales collaborent avec le secteur artistique, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales pour concevoir et offrir un plan de recherche sur plusieurs années.

**Recommandation n° 3 : Veiller à ce que les besoins des artistes et des travailleurs culturels à leur propre compte soient pris en compte dans la conception d'un programme modernisé d'assurance-emploi.**

Selon une analyse des données du recensement de 2016 effectuée par le Conseil canadien des arts, « 52 % des artistes travaillent à leur compte, comparativement à seulement 12 % de la population active canadienne »<sup>13</sup>. De plus, les artistes gagnent considérablement moins d'argent que les autres travailleurs au Canada. Le revenu médian individuel des artistes au Canada est de 24 300 \$, soit 44 % de moins que celui de la population active (43 500 \$)<sup>14</sup>.

Lorsque la pandémie a commencé, plusieurs artistes canadiens travaillant à leur compte se sont retrouvés sans emploi de manière réelle, concrète et indéfinie. Quoique tous les orchestres professionnels canadiens ont maintenu leurs engagements envers les musiciens avec qui ils avaient des contrats (grâce à l'aide du gouvernement du Canada et de la Fédération canadienne des musiciens), d'autres intervenants importants dans l'écosystème de la musique n'ont pas été si chanceux.

Nous saluons les investissements visionnaires qu'a faits le gouvernement du Canada dans le Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada<sup>15</sup>, plus particulièrement les investissements au Fonds Unison pour les musiciens et travailleurs de l'industrie de la musique. Toutefois, il nous faut une solution systémique à plus long terme pour relever les défis auxquels les artistes et les autres travailleurs autonomes font face. Les artistes devraient pouvoir vivre avec dignité et contribuer aux communautés canadiennes.

Nous sommes d'avis que la solution repose sur la modernisation censée et sensible du programme d'assurance-emploi. Dans un mémoire déposé durant l'examen du gouvernement du Canada du programme d'assurance-emploi, Orchestres Canada (appuyée par la Fédération canadienne de la musique) a exprimé son appui envers les mesures de réforme de l'assurance-emploi, mais a également signalé certaines préoccupations propres à son secteur<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> [https://conseildesarts.ca/recherche/repertoire-des-recherches/2019/03/profil-statistique-des-artistes-au-canada-en-2016?\\_ga=2.197293231.1657435205.1676054521-1126701489.1673466251](https://conseildesarts.ca/recherche/repertoire-des-recherches/2019/03/profil-statistique-des-artistes-au-canada-en-2016?_ga=2.197293231.1657435205.1676054521-1126701489.1673466251)

<sup>14</sup> *ibid.*

<sup>15</sup> <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-resilience-travailleurs-secteur-spectacles.html>

<sup>16</sup>

[https://drive.google.com/drive/folders/1eNXPFEggt2YjOX8xitWVXcuaCdN\\_mXkk?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1eNXPFEggt2YjOX8xitWVXcuaCdN_mXkk?usp=sharing)

Recommandation n° 4 : Élaborer une stratégie fédérale interministérielle visant la résilience économique et sociale équitable et durable dans toutes les communautés du Canada, y compris les arts et la culture comme contributeur clé.

Nous exhortons le gouvernement fédéral à reconnaître qu'une démarche commune et durable est nécessaire pour renforcer les conditions essentielles à la résilience et à la santé des personnes et des communautés dans l'ensemble du pays. Nous demandons au gouvernement d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie interministérielle qui met à profit le cadre *Vital Conditions for Health and Well-Being* (conditions essentielles pour la santé et le bien-être), qui oriente les investissements à long terme et répond aux besoins actuels dans les communautés du Canada. Les arts ont un rôle à jouer et nous sommes prêts à l'assumer.

## **Conclusion**

Nous vous remercions de prendre en considération nos recommandations. Nous espérons qu'elles orienteront et façonneront le budget de 2023.